

Association canadienne des producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2025-2026

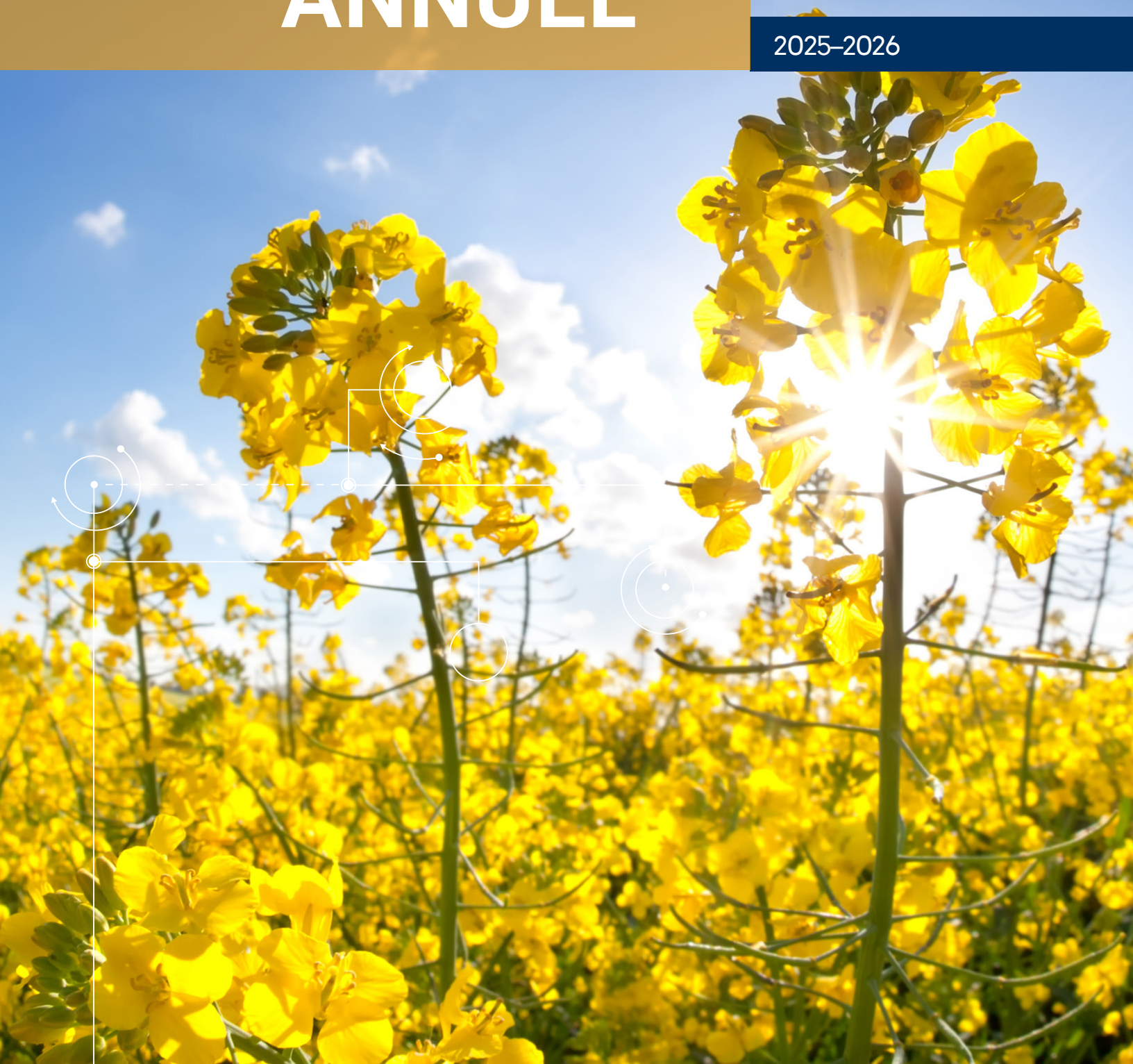


TABLE DES MATIÈRES

Message du président	1
Message du directeur exécutif	2
Au sujet de l'ACPS	3
CE QUE NOUS FAISONS	3
POURQUOI NOUS LE FAISONS	4
NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX	4
PROFIL DES MEMBRES	5
Des résultats marquants	8
RENFORCER LES SERVICES DE CERTIFICATION	9
REPENSER LES NORMES POUR MODERNISER LE SYSTÈME DE CERTIFICATION	12
PRENDRE EN MAIN LA MODERNISATION DU SYSTÈME SEMENCIER	14
MISER SUR L'INNOVATION NUMÉRIQUE	15
RENFORCER LA CONFIANCE, LA GOUVERNANCE ET L'IMPUTABILITÉ	16
SOUTENIR ET MOBILISER NOS INTERVENANTS	16
Nos assemblées	17
Nos partenaires	18
Mise à jour financière	20
Nos comités permanents	21
Nos gens	22
NOTRE CONSEIL	22
NOTRE PERSONNEL	24
Annexe A : États financiers	25

* Les états financiers audités de 2025-2026 et le procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2025 sont disponibles en ligne à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année écoulée, l'Association canadienne des producteurs de semences et l'ensemble du système national de certification des semences ont réalisé des progrès notables, continué leur transformation et poursuivi sur leur lancée.

La semence est le point de départ de l'agriculture, et il est plus important que jamais d'en protéger l'intégrité. Le secteur connaît des changements rapides, sous l'impulsion de technologies plus perfectionnées, de nouvelles politiques et d'attentes resserrées en matière de transparence, d'efficacité et de confiance. En toute circonstance, l'ACPS a gardé le cap sur sa raison d'être : encadrer un système de certification robuste, crédible et moderne qui renforce le secteur agricole et soutient les producteurs aux quatre coins du pays.

En 2025-2026, nous avons poursuivi la modernisation du système semencier national, tout en renforçant les structures qui servent bien les producteurs depuis au-delà d'un siècle. Nous continuons de mener l'initiative de Modernisation de la réglementation des semences (MRS) et de travailler étroitement avec les représentants gouvernementaux et les intervenants pour mettre de l'avant notre vision d'un système de certification simplifié, numérique et digne de confiance.

Dans le même souffle, l'ACPS a continué à repenser son mode de fonctionnement. L'élargissement de notre gamme de services numériques, les améliorations à nos systèmes essentiels et le raffinement de nos mécanismes de gouvernance ont un objectif commun et clair : bâtir un organisme efficace, transparent et prêt à s'adapter à ce qui l'attend.

Il faut bien sûr mentionner la solide implication de notre communauté croissante de membres. Les gens ont toujours fait la force de l'ACPS. Chapeau aux membres, au conseil d'administration, aux comités et au personnel pour leur engagement.

Je salue chaleureusement mes collègues au conseil d'administration, dont le leadership et la détermination sont exemplaires, ainsi que les nombreux membres de comités, qui investissent généreusement leur temps et leur savoir-faire. De leur côté, les membres du personnel ne reculent devant rien et mettent leur grand professionnalisme à profit pour garantir notre succès collectif. Enfin, je remercie très sincèrement les membres, partenaires et parties prenantes à tous les échelons de la chaîne de valeur. Sans votre confiance, votre esprit de collaboration et votre engagement, rien de ce que nous accomplissons ne serait possible.

Mon mandat à la présidence se terminera lors de notre AGA de juillet 2026, et je souhaite remercier tous ceux et celles qui m'ont offert cette possibilité d'œuvrer au service de notre association et de notre communauté. J'ai eu le privilège de côtoyer de nombreuses personnes qui ont profondément à cœur l'avenir de notre système semencier et qui gardent le cap pour réaliser de constants progrès.

L'ACPS est bien placée pour mener à bien ses ambitions. Les bases sont solides, les orientations sont claires, et la détermination est plus forte que jamais. J'entrevois de nombreux succès à venir, et je sais que l'Association continuera de jouer avec brio son rôle de leadership.

Glenn Logan
Président



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

En 2025-2026, l'Association canadienne des producteurs de semences a mis à exécution plusieurs initiatives prioritaires, à l'issue d'une période consacrée à leur conception et planification.

Depuis quelques années, nos activités s'articulent autour de trois orientations claires : renouveler la gouvernance, faire progresser la Modernisation de la réglementation des semences, et améliorer la prestation des services aux membres. En 2025-2026, ces axes de travail ont donné lieu à des applications bien concrètes.

Tout d'abord, la nouvelle structure d'adhésion est maintenant pleinement en vigueur. Pour la toute première fois, l'ensemble des participants au système de certification des semences disposent de voies claires pour interagir directement avec l'ACPS. La première étape était de faciliter l'intégration des nouveaux membres et de définir les processus, les mesures de soutien et les approches de communication pour faciliter leur participation active. Nous nous emploierons maintenant à offrir une valeur ajoutée à l'ensemble des membres, quelle que soit la catégorie.

Ensuite, nous avons mené à bien une étape importante de la refonte de notre gouvernance. Les structures sont établies, les rôles sont bien définis et les processus décisionnels garantissent une meilleure transparence et imputabilité. Ces efforts ont été récompensés par un prix national décerné par l'organisme Governance Professionals of Canada, confirmant que nous disposons désormais de bases opérationnelles solides et pérennes.

La MRS est demeurée au cœur de nos efforts entourant les politiques. L'ACPS a fait preuve d'une excellente coordination et réactivité au cours de la démarche de préconsultation de l'ACIA. Nous avons ciblé nos efforts de mobilisation, sollicité les parties prenantes et suscité une importante participation des membres. Les points de vue clairement exposés par l'ACPS ont occupé une place de choix dans le rapport « Ce que nous avons entendu » de l'ACIA. Dans l'ensemble, notre regroupement s'est positionné comme partenaire crédible et constructif pour façonner l'avenir de la certification des semences au pays.

Nous avons réalisé des progrès soutenus dans la modernisation des activités. Le lancement de Blue Tag Solutions a marqué une étape importante de l'élargissement de nos services. Par ailleurs, l'utilisation de l'IA en appui à l'évaluation des rapports d'inspection de cultures de soya ouvre la porte à des gains intéressants d'efficacité et d'uniformité. Les améliorations aux systèmes et aux processus administratifs, dont le traitement des paiements numériques, éliminent des points de friction et préparent l'ACPS à s'acquitter d'un mandat à plus grande échelle.

Collectivement, ces efforts signalent un virage centré sur la modernisation, le service à la clientèle et l'exécution. Les systèmes sont plus résilients, les processus sont davantage explicites et la capacité d'action est rehaussée.

Aucune de ces avancées n'aurait vu le jour sans un personnel hautement performant, des comités résolument engagés, et des membres qui n'hésitent jamais à consacrer leur temps et leur expertise à nos initiatives. Je m'estime choyé d'avoir travaillé auprès de telles personnes qui tiennent non seulement à leur propre réussite, mais à la prospérité de l'ensemble du système semencier.

Vous lisez mon dernier message à titre de directeur exécutif de l'ACPS, marquant la conclusion de 15 années à son service. J'ai la ferme conviction que l'ACPS possède tous les atouts nécessaires pour réussir, puisqu'elle s'appuie sur des objectifs clairs et des assises robustes et qu'elle dispose des moyens de parvenir à ses fins. Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés à y arriver.

Doug Miller
Directeur exécutif

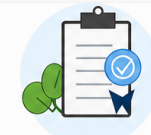


AU SUJET DE L'ACPS

CE QUE NOUS FAISONS

Depuis 1904, l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est au cœur de l'agriculture canadienne, réalisant une certification des semences fondée sur la science et fiable pour assurer l'identité, la pureté, la qualité et la traçabilité de **plus de 1 million d'acres de cultures de semences chaque année. À titre d'autorité nationale de certification des cultures de semences, nous élaborons et gérons les normes qui préservent et protègent l'identité et la pureté variétales et qui instaurent la confiance depuis le champ jusqu'au marché mondial.**

L'ACPS est une organisation sans but lucratif qui rassemble l'ensemble de la chaîne de valeur de la certification des semences afin de maintenir et de faire progresser l'intégrité du système de semences pédiées du Canada. Grâce à une consultation inclusive, à une gouvernance transparente et à un engagement partagé envers la qualité, l'ACPS soutient un système de certification des semences fiable, réactif et tourné vers l'avenir.



Certifions des cultures de semences en fonction de normes reconnues à l'échelle internationale, donnant une assurance de l'identité génétique et garantissant la qualité des semences dans toute la chaîne de valeur.



Innovons dans la certification des semences en adoptant des technologies nouvelles et des pratiques modernes afin d'améliorer l'efficacité, l'exactitude et la transparence.



Favorisons l'amélioration continue et l'harmonisation avec les normes internationales comme celles de l'AOSCA et de l'OCDE, en collaboration avec l'ACIA.



Fournissons formation, agrément professionnel et appui aux producteurs, aux sélectionneurs de végétaux et aux autres parties certifiées dans tout le secteur des semences.



Appuyons les politiques et les technologies qui rendent le système des semences du Canada à l'épreuve du temps, assurant ainsi la compétitivité et la traçabilité dans un monde en mutation.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

La semence est le point de départ de l'agriculture. À l'ACPS, nous avons établi un partenariat avec le gouvernement afin d'offrir un bien public à tous les Canadiens. Il s'agit de s'assurer que les aliments canadiens sont sécuritaires et que notre chaîne d'approvisionnement est sûre.

La semence certifiée rehausse la confiance à l'endroit des exploitations agricoles et des systèmes alimentaires du Canada. Derrière chaque champ de blé, chaque envoi de légumineuses et chaque nouvelle variété, on retrouve un réseau de producteurs de semences, de sélectionneurs de végétaux, d'analystes de semences et d'inspecteurs, ainsi qu'un processus de certification qui rend possible cette confiance.

Premier maillon de nombreuses chaînes de valeur, la semence est essentielle à la production alimentaire, au maintien de la biodiversité, à la résilience climatique, à la durabilité agricole et au développement économique. Au-delà de leur rôle de producteurs ou de professionnels, les membres du secteur sont les intendants d'un système qui nourrit des pays entiers, soutient l'innovation et renforce l'économie.

Le secteur semencier se situe à la base même de la chaîne agroalimentaire. La détermination collective à garantir la qualité, la pureté variétale et l'intégrité génétique des semences se traduit par des cultures robustes, diversifiées et polyvalentes. L'agriculture canadienne en bénéficie, tout comme les collectivités et les industries qui comptent sur ces produits.

Une semence pure et propre est le fondement de la réputation du Canada comme fournisseur fiable de produits agricoles uniformes et de grande qualité.

Notre assise, c'est la confiance du public.

Impossible de l'acheter – Il faut la mériter.

Ensemble, nous sommes un moteur de progrès et nous créons un avenir prometteur pour les secteurs semencier et agroalimentaire du Canada.

En ce temps de changements climatiques, d'augmentation de la demande et d'incertitude à l'échelle mondiale, la qualité et la diversité des semences ne sont pas uniquement des enjeux agricoles : ce sont des priorités nationales. C'est pour cette raison que nous agissons avec intégrité, transparence et détermination.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

Des changements rapides sont en cours au sein du secteur semencier canadien. La mission et la vision de l'ACPS énoncent clairement la manière dont nous entendons maintenir notre leadership en certification des semences pour l'ensemble du paysage agricole.

Ces énoncés orientent nos efforts, encadrent notre croissance soutenue et reflètent notre créneau de chef de file digne de confiance en matière de certification et d'établissement de normes. Ils nous incitent à tourner notre regard vers l'avenir, sans perdre de vue notre attention portée à la qualité, la collaboration et la transparence.

PROFIL DES MEMBRES

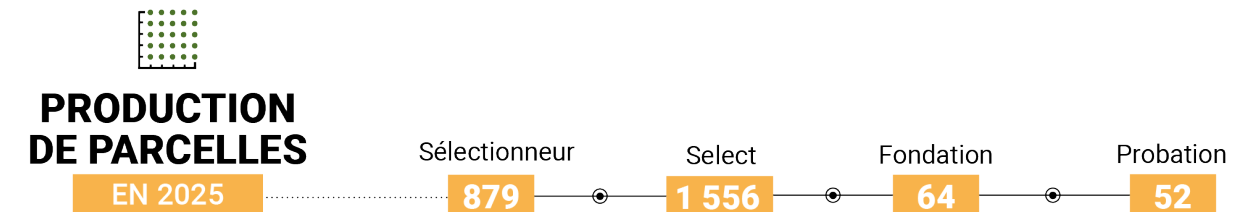
L'ACPS réunit des membres qui reflètent les multiples facettes du système national de certification des semences. D'un océan à l'autre, cette communauté se compose de producteurs de semences, de sélectionneurs de végétaux, d'analystes, d'inspecteurs, de classificateurs et d'autres professionnels. Chacune de ces personnes contribue directement à maintenir l'intégrité de la semence certifiée.

La diversité, qu'elle s'exprime par la géographie, la taille de l'exploitation agricole, les types de cultures ou l'expertise professionnelle, constitue l'une des plus grandes forces du secteur. Elle propulse l'innovation, renforce la collaboration et aide à faire en sorte que le système national de certification demeure souple et résilient dans un secteur agricole changeant. Nous sommes très heureux d'accueillir depuis 2025 des membres affiliés et membres associés. Leur participation apporte de nouvelles perspectives et resserre les liens à tous les échelons de la chaîne de valeur à un tournant déterminant pour l'évolution du système.

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX RECONNUS PAR L'ACPS EN 2025



PRODUCTION DE PARCELLES DE L'ACPS EN 2025



Totaux annuels des parcelles (2025-2023)

Type de parcelle	2025	2024	2023	Variation (+/-)*
Sélectionneur	879	762	829	+117
Fondation	64	53	74	+11
Probation	52	61	63	-9
Select	1 556	1 560	1 586	-4
Total	2 551	2 436	2 552	+115



NOTRE MISSION

Mettre en place un système national inclusif et transparent de certification des cultures de semences et d'élaboration de normes en vue de renforcer la collaboration et l'innovation, tout en mettant de l'avant les normes les plus élevées de qualité, de confiance et d'excellence pour la production de semences, au profit de l'agriculture canadienne.



NOTRE VISION POUR DEMAIN

Doter le Canada d'un système de certification des semences souple, transparent, efficace et efficace, ainsi que d'un cadre réglementaire qui stimule l'innovation, donne des moyens d'action aux producteurs, renforce la collaboration à tous les échelons de la chaîne de valeur et consolide la position du Canada à titre de chef de file mondial respecté du secteur semencier.



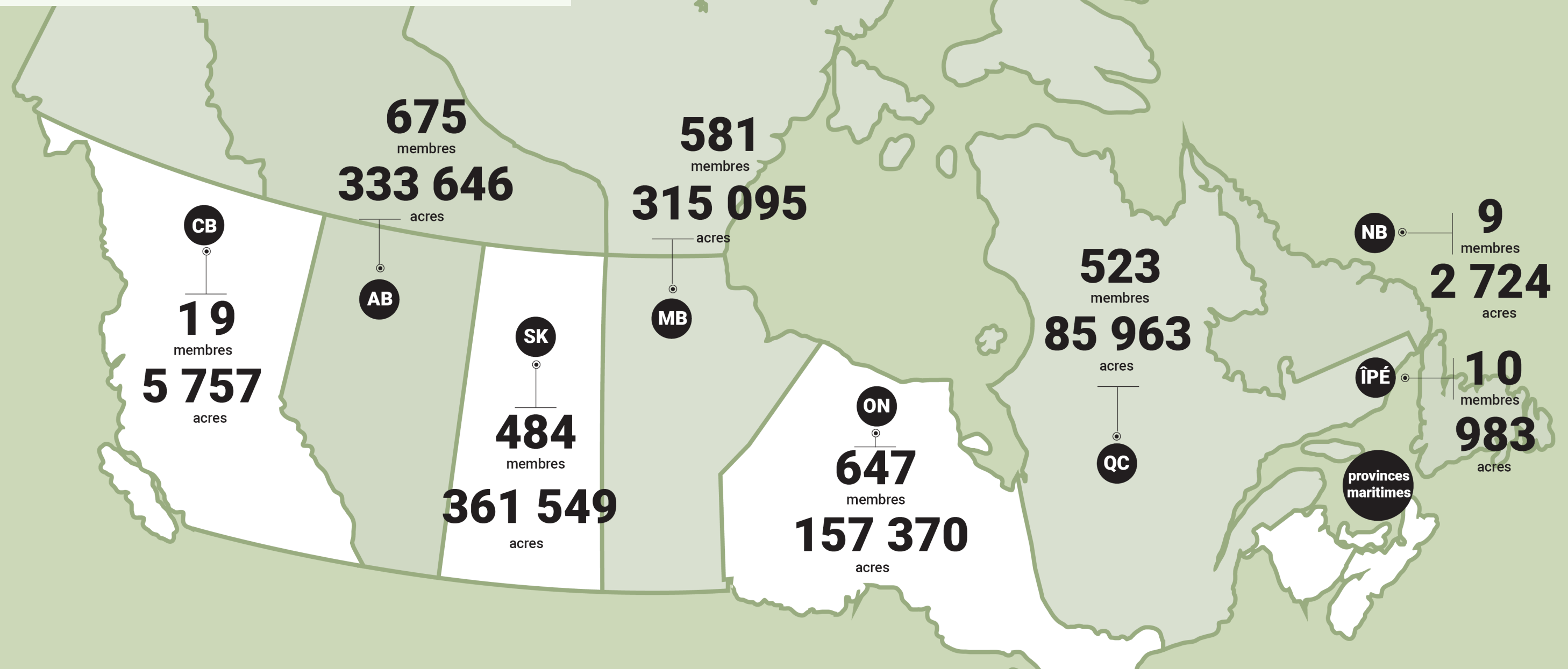
NOS VALEURS

-  Responsabilité
-  Intégrité
-  Imputabilité
-  Transparence
-  Collaboration
-  Respect

PRODUCTEURS DE SEMENCES DE L'ACPS PARTOUT AU CANADA EN 2025

2 948 MEMBRES | 1 263 041 ACRES

L'ACPS continue d'administrer l'un des
plus grands systèmes de certification
des cultures de semences au monde.



DES RÉSULTATS MARQUANTS

En 2025-2026, l'ACPS a déployé des interventions coordonnées pour faire progresser la modernisation du système de certification des semences, renforcer la gouvernance organisationnelle et proposer une valeur ajoutée aux membres.

L'Association a établi de nouvelles politiques, amélioré ses systèmes numériques, consolidé sa gouvernance et élargi la participation des membres à ses activités. Ce faisant, l'ACPS a réalisé des progrès mesurables en vue de devenir une organisation plus moderne, efficiente et digne de confiance, mieux outillée pour répondre aux besoins changeants du secteur agricole.



RENFORCER LES SERVICES DE CERTIFICATION

L'ACPS joue un rôle crucial pour garantir la robustesse et l'intégrité du système semencier national. La semence Certifiée forme l'assise du succès agricole du Canada. Elle fournit une assurance de pureté variétale, de qualité et de pleine traçabilité jusqu'à la semence de Sélectionneur d'origine, ce qui donne aux agriculteurs une véritable paix d'esprit.

Cette confiance est le fruit d'un processus de certification rigoureux portant sur de multiples générations afin de conserver la pureté génétique et les caractères précis que les sélectionneurs de végétaux ont voulu créer.

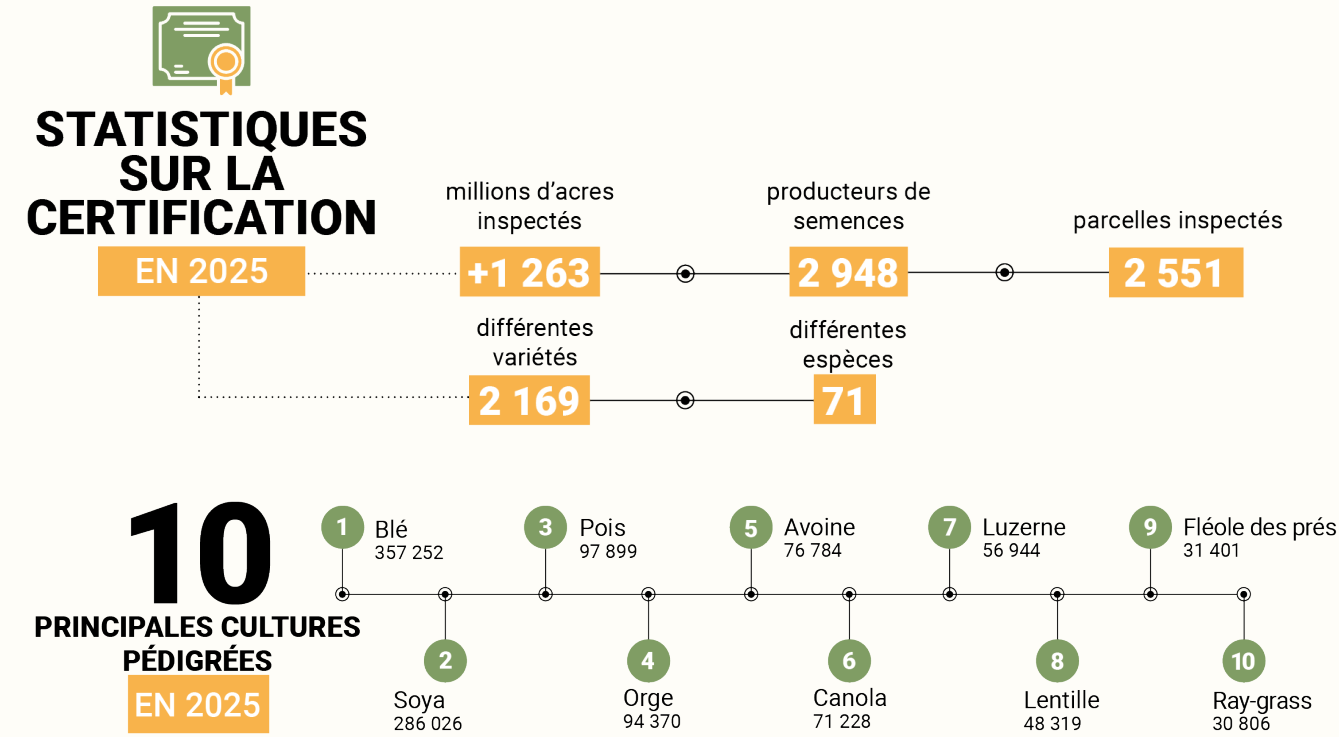
La semence Certifiée est conforme au type d'origine et reflète fidèlement les caractères attendus par les agriculteurs et exigés par le marché. L'ensemble du système s'articule autour de normes nationales et des principes d'imputabilité et de confiance.

Aux quatre coins du pays, plus de 2 900 producteurs de semences et 2 500 entreprises semencières – des petites fermes familiales aux grands producteurs – produisent au-delà de 70 types de cultures et plus de 2 100 variétés de semences chaque saison. Une production d'une telle envergure nécessite un système de certification aussi rigoureux que souple.

Cette année, nous avons poursuivi l'amélioration des outils et systèmes qui encadrent les services de certification pour garantir qu'ils demeurent efficaces, accessibles et adaptés aux besoins de notre secteur en croissance et en évolution.



STATISTIQUES SUR LES CULTURES



Augmentation de la superficie en acres comparativement à 2025

Ray-grass + 97 % à 30 806	Trèfle + 66 % à 3 910
Lin + 66 % à 18 214	Autres Cultures + 46 % à 1 237
Luzerne + 29 % à 56 944	Pois chiche + 29% à 12 785

Diminution de la superficie en acres comparativement à 2025

Moutarde -31 % à 2 478	Sarrasin -28 % à 1 032
Orge -9 % à 94 370	Agropyre, Élyme -5 % à 5 461
Soya -3 % à 286 026	Aucune autre diminution !



SUPERFICIE EN ACRES INSPECTÉE PAR PROVINCE EN 2025

Espèce	ÎPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	2025	2024	Variation (+/-)*
Agropyre, élyme						385	2 448	2 369	260	5 461	5 764	-303
Alpiste des Canaries							3 013			3 013	2 488	526
Avoine			1 200	9 727	2 879	24 581	26 459	11 543	395	76 784	68 745	8 039
Blé	254		591	15 900	17 625	98 214	136 831	87 290	546	357 252	333 825	23 427
Brome						609	1 469	2 725	1 525	6 328	5 837	491
Chanvre				270	234	393	724	1 645		3 266	3 099	168
Colza					94		5 885	65 248		71 228	60 905	10 322
Fétuque						6 685	3 126	3 956	787	14 554	12 119	2 435
Féverole				18		399	2 940	3 513		6 870	6 347	523
Fléole des prés						9 623	5 021	15 877	880	31 401	30 253	1 148
Haricot de grande culture					2 542	1 403	380	49		4 374	3 670	704
Lentille						250	37 207	10 862		48 319	42 239	6 080
Lin						2 624	12 218	3 372		18 214	10 987	7 227
Lotier corniculé						2 709	100			2 809	2 585	224
Luzerne						9 376	25 984	21 584		56 944	44 102	12 842
Maïs hybride					13 289					13 289	12 063	1 226
Moutarde							1 068	1 410		2 478	3 574	-1 096
Orge	403		431	5 709	2 027	9 410	30 026	45 964	399	94 390	103 603	-9 234
Pois chiche							10 809	1 976		12 785	9 908	2 877
Pois de grande culture	154			546		14 540	46 722	35 191	745	97 899	93 713	4 186
Ray-grass	51					15 712	5 427	9 396	220	30 806	15 657	15 149
Sarrasin				600		432				1 032	1 437	-405
Seigle	16		33	600		1 880	374	3 232		6 135	6 127	7
Soya	60	0	469	52 489	118 337	114 268	403			286 026	294 300	-8 273
Trèfle						825	2 485	600		3 910	2 350	1 560
Triticale				102	290	330	270	5 266		6 258	5 805	453
Autres cultures					52	448	160	577		1 237	849	388
Grand Total	938	0	2 724	85 963	157 370	315 095	361 549	333 646	5 757	1 263 061		
2024	1 144	0	2 682	81 991	168 772	295 252	319 864	307 711	4 933		1 182 349	80 692
Variation (+/-)*	-206	0	42	3 972	-11 402	19 843	41 684	25 935	824	80 692		

REPENSER LES NORMES POUR MODERNISER LE SYSTÈME DE CERTIFICATION

Politique sur les normes provisoires

L'ACPS maintient son engagement à l'endroit d'un système de certification des cultures de semences efficient, transparent et inclusif. Afin d'y arriver, l'élaboration des normes doit se faire de façon moderne et réactive. Grâce à une approche collaborative et fondée sur la science, les normes qui relèvent de l'ACPS demeurent au diapason des besoins du secteur, des priorités réglementaires et des pratiques exemplaires internationales.

La participation multipartite et la transparence sont au cœur de l'établissement et de la révision des normes.

L'ACPS s'est dotée d'une Politique sur les normes provisoires afin de préciser la marche à suivre, tant pour le personnel que pour les parties prenantes, au moment d'établir des exigences de certification pour de nouveaux types de cultures ou d'introduire des techniques ou procédures d'évaluation de la pureté et de l'identité variétales.

Cette politique facilitera l'innovation en encadrant la production et la commercialisation de types de cultures émergents ainsi que la mise à l'essai de nouvelles méthodologies, tout en établissant des attentes réalistes concernant les niveaux atteignables de pureté variétale. Les exigences provisoires s'appuient sur les meilleures données disponibles et, le cas échéant, tirent parti de l'expérience d'autres organismes officiels de certification des semences.

Avancement des normes et cadres de certification

Au cours de l'exercice, l'ACPS a tenu des consultations ciblées qui ont engendré des améliorations notables à ses normes. Par exemple, la préconsultation sur la pureté mécanique des cultures de semences de céréales a mené à des propositions de modifications en vue de leur soumission aux parties concernées. De plus, des consultations ont soutenu l'élaboration d'exigences renouvelées d'isolement pour le chanvre et donné lieu à l'élimination du *Rapport sur la production de parcelle* (Formulaire 50).

Ces initiatives témoignent de l'engagement soutenu de l'ACPS à simplifier les processus, à clarifier les exigences et à veiller à ce que les normes restent pratiques et pertinentes dans le contexte de production actuel. L'ACPS continuera à faire valoir des exigences rigoureuses de qualité et de pureté des semences et à soutenir la confiance à l'égard du système de certification.

Comité des services de réglementation et groupes de travail propres aux cultures

Le travail en matière de normes et de politiques s'appuie sur une structure de gouvernance inclusive, dirigée par le Comité des services de réglementation et alimentée par des groupes de travail propres aux cultures et des groupes de travail ad hoc. Ces groupes rassemblent l'expertise technique à tous les échelons de la chaîne de valeur des semences (producteurs, entreprises semencières, sélectionneurs de végétaux, inspecteurs, analystes de semences, partenaires gouvernementaux), garantissant l'adoption de normes rigoureuses sur le plan scientifique et trouvant des applications concrètes.

Le **Groupe de travail sur les céréales** a examiné les exigences antérieures d'utilisation des terres pour les céréales et les petites céréales.

Les mises à jour proposées devraient simplifier les exigences, offrir une plus grande flexibilité pour la rotation des cultures et mieux refléter les pratiques de production modernes, favorisant la durabilité.

Avec le soutien du **Groupe de travail sur le chanvre** et d'un sous-groupe ad hoc sur le chanvre hybride, l'ACPS a élaboré des normes provisoires pour le chanvre hybride, devenant la première agence de certification à établir des normes de ce type.

Le **Groupe de travail sur la semence de Sélectionneur** a été constitué pour examiner de façon approfondie les exigences de certification post-inspection de ces types de semences dans les catégories des céréales, des céréales à petits grains, des légumineuses et du soya.

Le Comité étudie des options de modernisation des exigences pour renforcer la transparence, la cohérence et la traçabilité, ainsi que pour établir un système de certification plus numérique.

Harmonisation des normes à l'échelle internationale

Dans ses activités d'élaboration de normes, l'ACPS tient compte des cadres en vigueur à l'échelle nationale et internationale. Les représentants de l'Association jouent un rôle actif au sein des regroupements d'harmonisation des normes, rehaussant par le fait même la confiance à l'égard du système semencier canadien.

Avec le soutien de l'ACPS, l'Association of Official Seed Certifying Agencies a établi des normes pour le blé hybride à stérilité mâle nucléaire. Le Canada s'inspirera sans doute de ces normes lorsqu'il autorisera la production de ce type de blé, vraisemblablement au cours des prochaines années.

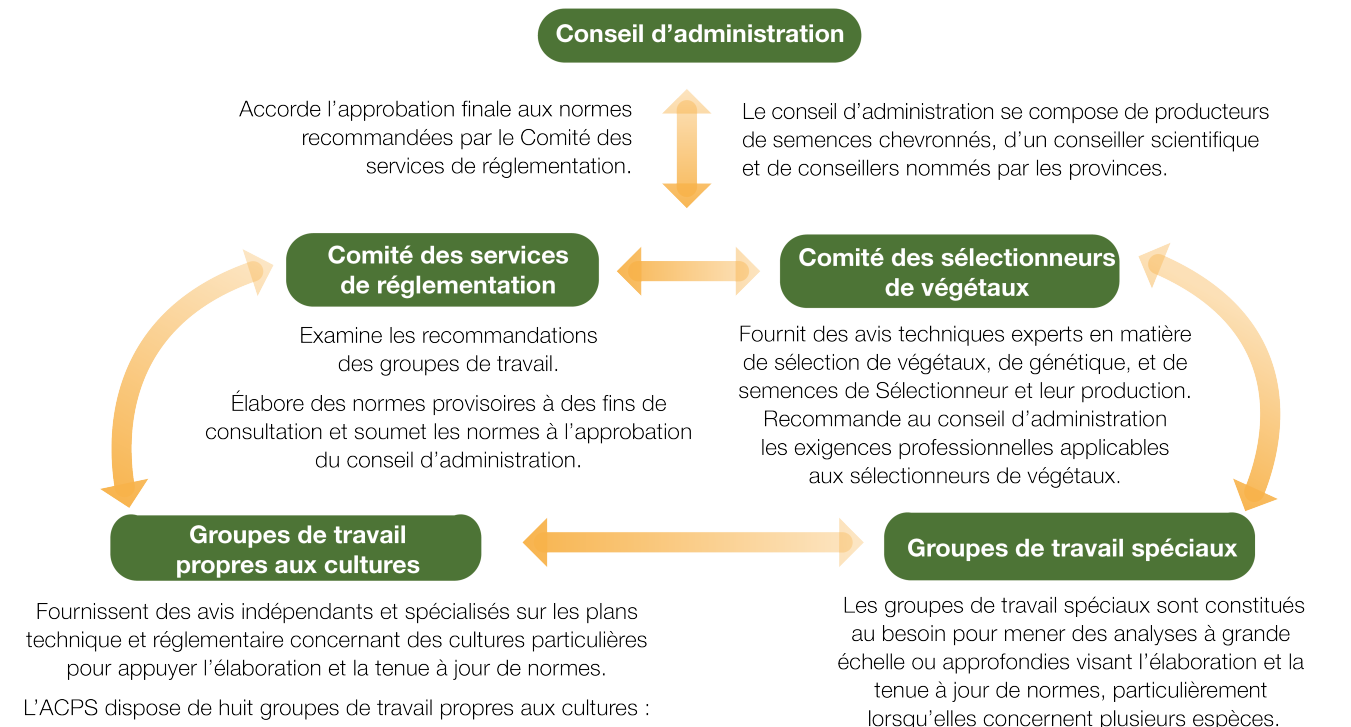
Comité des sélectionneurs de végétaux

Le Comité des sélectionneurs de végétaux fournit des avis techniques experts en matière de sélection de végétaux et de génétique. Il établit des recommandations sur la

semence de Sélectionneur et sa production, en s'appuyant sur les *Exigences sur la semence de sélectionneur au Canada* et, le cas échéant, sur les normes de certification des semences et des cultures de semences fixées par les *Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada* (Circulaire 6). Ce comité recommande également au conseil d'administration les exigences professionnelles et les mesures de reconnaissance applicables aux sélectionneurs de végétaux.

En 2025, le Comité a entrepris un examen des exigences de système de gestion de la qualité (SGQ) pour les sélectionneurs de végétaux. Il s'agit d'évaluer des solutions de rechange au modèle actuel de vérification servant à atténuer les risques associés à la production de semences de Sélectionneur, sans toutefois compromettre l'intégrité et la fiabilité du système de certification.

L'ACPS est déterminée à maintenir des normes de certification des cultures de semences solides, crédibles et tournées vers l'avenir, en appui à un système qui soutient la confiance des producteurs, est reconnu par nos partenaires étrangers et demeure concurrentiel sur les marchés mondiaux.



- Canola
- Céréales
- Maïs
- Fourrages
- Chanvre
- Moutarde
- Légumineuses
- Soya

Qui sont-ils?

Le Comité des services de réglementation et les groupes de travail propres aux cultures regroupent des spécialistes techniques, soit des producteurs de semences, des entreprises semencières, des créateurs de variétés, des sélectionneurs de végétaux, des analystes, des inspecteurs de cultures de semences, ainsi que des représentants de l'ACIA et des provinces.

PRENDRE EN MAIN LA MODERNISATION DU SYSTÈME SEMENCIER

L'ACPS a maintenu sa participation active à l'initiative de modernisation de la réglementation des semences (MRS), dirigée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), contribuant à l'élaboration des politiques nationales et faisant progresser une vision d'un système de certification des semences solide, fiable et durable dans le cadre réglementaire canadien en évolution, qui continue de soutenir la confiance envers les semences canadiennes.

À l'échelle du pays, l'ACIA a recueilli 400 observations écrites lors de sa préconsultation. L'ACPS n'était certainement pas en reste, puisque 135 de ses membres et intervenants y ont participé, soit 34 % des individus et organismes joints par notre campagne de sensibilisation. Leurs lettres, rédigées à partir d'un gabarit préparé par l'ACPS, ont signalé un fort appui à la vision de l'ACPS pour l'avenir du système semencier dans le cadre de cette réflexion nationale.

Les 52 propositions mises de l'avant par l'ACIA ont reçu l'adhésion suivante lors de la consultation :

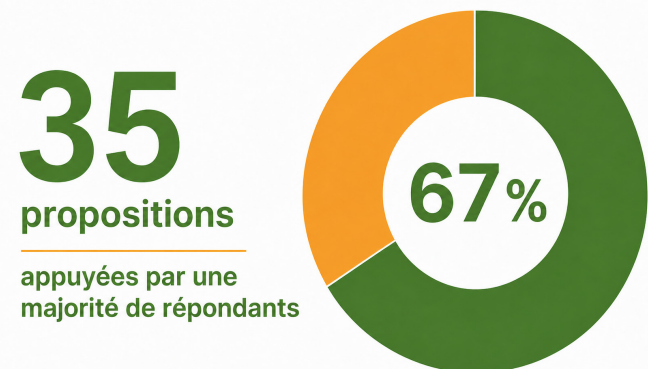
- 35 propositions (67 %) ont été appuyées par une majorité de répondants
- 12 propositions ont obtenu un appui partiel ou mitigé
- 5 propositions n'ont pas été appuyées

Afin d'expliquer ses prises de position et d'inciter les répondants à y adhérer, l'ACPS a mené une analyse détaillée des 52 propositions et les a classées en trois groupes : Feu vert, Feu jaune et Feu rouge.

Les vidéos et balados produits par l'ACPS ont accompagné la documentation explicative, jetant un meilleur éclairage sur des enjeux complexes et sur la raison d'être des recommandations de l'Association.

Il faut mentionner des rapprochements intéressants entre la MRS et la stratégie de modernisation de l'ACPS. En effet, l'Association revendique un système de certification simplifié et plus réactif, accompagné d'un guichet unique numérique pour rehausser l'efficacité, la cohérence et l'accessibilité. L'ACPS s'emploie également à alléger le fardeau administratif, à rendre le système plus agile et à faire en sorte que les normes de certification suivent l'évolution des connaissances scientifiques, des technologies et des besoins du marché.

À ce chapitre, l'ACPS se positionne comme participant actif et estimé dans la modernisation du système semencier. L'objectif demeure la mise en place d'un système transparent, fondé sur des données probantes et contribuant à la compétitivité à long terme de l'agriculture canadienne



MISER SUR L'INNOVATION NUMÉRIQUE

En 2025-2026, l'ACPS a poursuivi le renforcement de ses outils et systèmes en appui à la certification des semences.

Lancement de Blue Tag Solutions

L'un des faits saillants de l'exercice était le lancement de Blue Tag Solutions, une nouvelle filiale mise sur pied pour propulser l'innovation dans le secteur des semences et des céréales.



Le premier projet de Blue Tag est une collaboration avec ZoomAgri. Le projet formera des modèles d'IA à l'aide d'images de variétés de blé pédigré canadien pour illustrer comment l'IA fondée sur des images peut :

- appuyer les activités liées à la certification des semences
- réduire le coût et la complexité de l'analyse des semences
- renforcer l'identité préservée et la valeur ajoutée qui découlent de la semence certifiée
- améliorer la traçabilité des cultures canadiennes et la confiance du marché à leur égard



Blue Tag Solutions a été structurée délibérément pour fonctionner indépendamment du mandat de certification de base de l'ACPS, garantissant une distinction claire entre la fonction de réglementation et les activités d'innovation.

L'ACPS a également poursuivi son exploration d'outils numériques et d'automatisation en appui aux systèmes de certification, dont des applications d'IA aux premiers stades qui pourraient étayer l'analyse des rapports d'inspection de cultures de soya. Ces projets ont pour objectif d'améliorer progressivement la cohérence et l'efficacité des services de certification.

Dans leur ensemble, ces mesures soutiennent la modernisation continue des services de certification et génèrent des gains d'efficacité opérationnelle, sans risquer de compromettre l'intégrité du système

RENFORCER LA CONFIANCE, LA GOUVERNANCE ET L'IMPUTABILITÉ

L'Association a obtenu la certification Ag Data Transparent, confirmant son engagement en matière de gouvernance fiable des données et de transparence dans l'utilisation d'outils numériques au sein du système de certification.

Les mesures additionnelles de modernisation de la gouvernance ont fait fond sur des améliorations précédentes à la structure et aux politiques de l'organisme, dont une participation élargie des membres ainsi que des cadres de gouvernance renouvelés pour le conseil d'administration.



Les efforts transformationnels de l'ACPS ont été récompensés par un prix Organizational Governance (Gouvernance organisationnelle) décerné par l'organisme Governance Professionals of Canada. Les juges ont loué :

- la modernisation des outils, politiques et ressources du conseil en matière de gouvernance
- les rôles plus explicites et une reddition de comptes renforcée à tous les niveaux
- une consultation nationale réussie et une modification des Règlements administratifs qui ont élargi l'adhésion à l'entière communauté de la certification des semences
- un processus collaboratif qui a mobilisé les membres, les filiales et les intervenants du début à la fin

SOUTENIR ET MOBILISER NOS INTERVENANTS

Les relations avec les parties prenantes sont demeurées prioritaires pour l'ACPS en 2025-2026, sous la forme de consultations, de communications et de participation directe à des initiatives en appui aux politiques et aux opérations.

Au nombre des questions abordées avec les membres et les intervenants, mentionnons la MRS, les exigences d'isolement du chanvre et d'autres mesures réglementaires. Les approches structurées de communication et de rétroaction ont facilité une participation élargie aux processus décisionnels.

Les rencontres en personne ont également soutenu l'engagement et le réseautage. En novembre, l'ACPS et ses filiales régionales ont tenu une réception à l'intention de représentants gouvernementaux, à laquelle ont assisté plus de 125 décideurs et parties prenantes du secteur agricole. La députée Sophie Chatel et la sénatrice Mary Robinson ont notamment pris la parole lors de cet événement qui a rehaussé le profil du secteur semencier, alimenté le dialogue et renforcé les relations gouvernement-industrie.

Le **bulletin Actualité semences**, le **marketing par publipostage** et le **taux d'engagement croissant sur les médias sociaux** ont soutenu une communication dynamique et régulière avec les membres et les intervenants.

L'ACPS déploie tous ces efforts pour demeurer réactive et accessible, ainsi que pour fournir une réelle valeur ajoutée et concerter l'ensemble de ses partenaires en vue de définir l'avenir du système national des semences.



NOS ASSEMBLÉES

L'Association canadienne des producteurs de semences a tenu son assemblée générale annuelle de 2025 du 3 au 5 juillet, à Victoria, en Colombie-Britannique. Il s'agissait de l'une des AGA les plus fréquentées des dernières années, puisque plus de 160 délégués et membres de leur famille y étaient. Il faut souligner que cette AGA était la première suivant l'adoption de la nouvelle structure d'adhésion de l'ACPS. Des membres réguliers, affiliés et associés ont ainsi participé aux discussions sur l'avenir du système national de certification.

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

En début d'assemblée, le président Glenn Logan a fait le point sur les progrès réalisés au cours de l'année et souligné l'apport des membres, des comités, des administrateurs et du personnel.

Le directeur exécutif, Doug Miller, a ensuite présenté le rapport annuel, mentionnant les activités organisationnelles clés liées à la réglementation, la modernisation des opérations, l'amélioration des services numériques, les relations avec les membres, et le renforcement continu de la gouvernance et de la prestation des services.

Mike Scheffel, Administrateur gestionnaire, Politiques et normes, s'est penché sur les mises à jour récentes et les changements proposés aux normes de certification des cultures de semences, dans un esprit de qualité, de transparence et d'amélioration continue.

Le programme incluait des présentations et des discussions sur les forces qui façonnent la production de semences et sur les manières de continuer d'innover et d'exercer un leadership au sein du secteur. Le panel Rapprocher politique et pouvoir a examiné les processus décisionnels et les façons dont les parties prenantes du secteur peuvent exercer une influence dans leur élaboration.

Les autres présentations portaient sur l'innovation en matière de drones pour l'inspection des cultures de chanvre, les tendances économiques et les facteurs de risque pour le secteur agricole, les applications de l'intelligence artificielle et la contribution économique des programmes du Crop Development Centre. En ce qui concerne la réglementation à l'échelle nationale et internationale, l'AOSCA et l'ACIA ont examiné l'évolution des systèmes de certification et l'initiative de Modernisation de la réglementation des semences.

Les conférences principales ont permis de jeter un regard plus large sur les enjeux. Mike Downie, réalisateur de documentaires et cofondateur du Fonds Gord Downie & Chanie Wenjack, a mis en exergue l'importance des histoires, car elles donnent toute leur profondeur aux expériences, aux valeurs et aux perspectives qui définissent nos communautés. De son côté, David Coletto, de la firme Abacus Data, a analysé les changements observés dans les attitudes du public, les dynamiques politiques et les comportements des consommateurs. Ces observations tombaient à point pour les producteurs de semences, dans un contexte où les attentes et les politiques fluctuent constamment.

L'atelier pratique sur les médias sociaux a fourni des astuces utiles pour les producteurs et les entreprises qui souhaitent tisser des liens plus étroits avec leur clientèle.

Trois propositions de membre ont été soumises à l'assemblée, et les membres ont voté pour les faire examiner de façon plus approfondie par le conseil d'administration et le personnel de l'ACPS. Les propositions sont les suivantes : demander à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) de poursuivre ses activités de sélection de végétaux et de développement de variétés; collaborer avec AAC dans le cadre du Projet canadien des semences fourragères; et revoir le modèle d'intendance régionale pour les semences de Sélectionneur et Fondation pour les variétés fourragères publiques. Les membres ont aussi adopté à l'unanimité un ajustement inflationniste de 4,63 % des droits de l'ACPS, à compter du 1er février 2026, pour garantir la viabilité à long terme des services de certification.

Les administrateurs élus dans les régions productrices de semences ont été confirmés dans leurs fonctions. Les administrateurs représentant les régions suivantes ont poursuivi leur mandat : Alberta-Colombie-Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario et Québec. Nicholas McCardle s'est joint au conseil à titre d'administrateur élu pour les Maritimes. Trent Whiting a également été élu au poste d'administrateur affilié. Glenn Logan et Shannon Bieman ont entamé la deuxième année de leur mandat respectivement comme président et vice-présidente, et Dale Connell a poursuivi ses fonctions à titre de président sortant. Les conseillers désignés par les ministres provinciaux sont également demeurés en poste.

En marge des séances administratives, l'AGA a fourni plusieurs belles occasions de tisser des liens plus étroits. Les délégués et leurs proches ont pêché le saumon, joué au golf, fait de la voile, visité les Jardins Butchart, participé aux programmes pour les accompagnateurs et les jeunes, et passé une soirée familiale au vignoble Church & State Winery. Ces activités conviviales étaient une parfaite illustration de l'esprit de communauté qui anime ces rencontres annuelles de l'ACPS.

En tombée de rideau, le Gala de remise des prix a rendu hommage à plusieurs personnes ayant apporté une contribution exemplaire au secteur semencier. Art Gorda (Alberta) et Peter Pauls (Ontario) ont reçu le Prix honoraire à vie de l'ACPS; André Lussier (Québec), Ron Markert (Alberta), Jonathan Nyborg (Nouveau-Brunswick) et Joe Rennick (Saskatchewan) ont accepté le prix Sociétaire Robertson; et Pierre Hucl (Saskatchewan) a obtenu le prix Clark-Newman-Clayton. Enfin, les personnes présentes ont été invitées à l'AGA de 2026, à Whitehorse, au Yukon, du 3 au 5 juillet 2026.

* Le procès-verbal complet se trouve sur le site seedgrowers.ca/fr.

NOS PARTENAIRES

Afin de s'acquitter de son mandat et de réaliser ses priorités stratégiques, l'ACPS accorde la priorité aux partenariats.

AOSCA ET SYSTÈMES DE SEMENCES DE L'OCDE

Harmonisation internationale des normes sur les semences

L'un des rôles clés de l'ACPS est de s'assurer que les normes canadiennes de certification des semences sont harmonisées avec les exigences internationales, dans un souci de prévenir toute incidence négative sur le commerce des semences.

- **Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA)** : Les organismes membres comptent 44 États américains, l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili et la Nouvelle-Zélande. L'ACPS est un chef de file reconnu au sein de l'AOSCA, et des membres du personnel de l'ACPS y exercent des fonctions de leadership au conseil d'administration, au Comité des exigences de certification et des normes, au Comité consultatif, et au sein de plusieurs comités de produits. En 2025, le directeur exécutif de l'ACPS Doug Miller a été élu à la présidence de l'AOSCA.
- **Systèmes de semences de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** : L'ACPS continue d'appuyer l'ACIA et de représenter le Canada aux Systèmes de semences de l'OCDE, un forum international de 64 pays qui établit les normes de certification variétale reconnues mondialement. Lors de l'assemblée générale de 2025, les pays participants ont examiné des priorités communes, effectué un rapprochement des exigences techniques et poursuivi les efforts d'harmonisation des normes internationales sur la certification et le commerce des semences.

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Continuité des activités et améliorations au système

Chargées conjointement de la réglementation du système de certification des semences du Canada, l'ACIA et l'ACPS collaborent pour assurer une prestation efficace et une surveillance des services de certification. Ce solide partenariat est maintenu grâce à des réunions tout au long de l'année.

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE (FCA)

Élaboration de politiques en matière de semences et d'agriculture

L'adhésion de l'ACPS à la FCA a continué de fournir une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques communes avec un grand nombre d'organisations agricoles de premier plan du Canada sur des questions dont la Modernisation de la réglementation des semences, la durabilité et le Code de conduite des épiceriers. L'ACPS s'implique activement auprès du Comité du secteur des semences de la FCA.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC)

Normes de certification biologique

L'ACPS a participé aux travaux de comités techniques de l'ONGC sur les normes liées à la certification biologique, examinant des propositions de révisions à la norme nationale.

TABLE RONDE CANADIENNE SUR LES CULTURES DURABLES (TRCCD)

Code de pratique Grains responsables

L'ACPS appuie la mission de la TRCCD, qui consiste à fournir une tribune nationale pour coordonner et communiquer la durabilité de la production de grains du Canada.

BUREAU DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES DE SANTÉ CANADA

Nouvelles variétés de chanvre

L'ACPS siège au Groupe de travail interministériel de Santé Canada sur le chanvre industriel depuis la création de ce dernier. Le Groupe de travail se réunit deux fois par année pour recommander les nouvelles variétés de chanvre à ajouter à la Liste des cultivars de chanvre approuvés qui sont admissibles à la culture au Canada.

SEMENCES CANADA

Collaboration pour faire avancer le secteur des semences

Semences Canada et l'ACPS sont les organisations semencières prédominantes du Canada, jouant des rôles différents, mais complémentaires, dans l'avancement du secteur des semences. Semences Canada est un important partenaire du secteur des semences, et l'ACPS est un membre affilié de l'organisation.

NOTRE MISE À JOUR FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'Association a clôturé l'exercice financier terminé le 31 janvier 2026 dans une situation financière saine et stable, reflétant son engagement continu envers une intendance prudente des ressources des membres. L'actif total s'élevait à 4 180 002 \$, comparativement à 3 905 044 \$ l'année précédente – une augmentation d'environ 275 000 \$, ou 7 %, ce qui démontre une croissance organisationnelle soutenue et une résilience financière.

L'actif à court terme totalisait 1 782 615 \$, composé principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 1 237 257 \$. Bien que les liquidités aient diminué par rapport à l'année précédente, où elles s'élevaient à 1 685 753 \$, cette baisse reflète une réaffectation délibérée vers des placements à court terme de 200 000 \$, une nouvelle position établie au cours de l'année. L'Association a continué de faire croître son portefeuille de placements. Les placements à long terme ont augmenté pour atteindre 1 759 604 \$, comparativement à 1 444 367 \$ en 2025, soit un gain de plus de 315 000 \$. Combinés à la nouvelle position en placements à court terme, les actifs investis totaux ont atteint près de 2,0 millions de dollars.

L'actif de régime de retraite reporté a augmenté pour atteindre 520 882 \$, comparativement à 387 814 \$ l'année précédente. Cette augmentation est largement attribuable à une hausse de la juste valeur des actifs du régime, plutôt qu'à une diminution des obligations relatives aux pensions de l'ACPS. Elle témoigne des normes élevées appliquées à la gestion des régimes d'avantages sociaux des employés.

L'actif net total a augmenté pour atteindre 3 549 283 \$, comparativement à 3 273 640 \$ au 31 janvier 2025, soit une hausse de 275 643 \$. La réserve affectée à l'interne demeure à 2 000 000 \$, conformément à la politique du conseil d'administration. L'actif net non affecté a augmenté pour atteindre 1 474 471 \$, comparativement à 1 181 311 \$, reflétant les résultats d'exploitation positifs de l'Association pour l'année.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

L'Association a clôturé l'exercice financier terminé le 31 janvier 2026 avec un excédent de 205 151 \$, comparativement à 197 290 \$ l'année précédente. Ce résultat positif est en grande partie attribuable à des rendements des placements plus élevés que prévu et à l'augmentation de l'actif de régime de retraite reporté, mais il reflète également les efforts continus visant à réduire ou à contenir les coûts.

Les revenus totaux ont atteint 4 283 872 \$, soit une augmentation de 306 303 \$, ou environ 8 %, par rapport aux 3 977 569 \$ de l'année précédente. Les dépenses totales de l'année se sont élevées à 4 078 678 \$, comparativement à 3 762 042 \$ l'année précédente. Cette augmentation de 316 636 \$ est principalement attribuable à la hausse des frais généraux et administratifs. Elle reflète le coût complet de la prestation des programmes, ainsi que des fonctions de dotation et de gouvernance de l'ACPS au cours de l'année.

Il est important de souligner que les données sur les revenus et les dépenses comprennent les droits des filiales et les évaluations des inspections de l'ACIA, qui ont totalisé un peu plus de 800 000 \$ pour l'année. Il s'agit de coûts répercutés – soit des fonds que l'ACPS recueille et remet aux filiales et à l'ACIA. Bien qu'ils doivent être inclus dans les rapports, ils ne reflètent pas les revenus ou les dépenses d'exploitation de l'ACPS et peuvent gonfler l'empreinte financière perçue de l'organisation d'environ 20 %. Lorsqu'ils sont exclus, les résultats financiers donnent un aperçu plus clair des opérations fondamentales de l'ACPS – caractérisées par une base de revenus qui diminue et des pressions accrues sur les coûts liées à l'inflation et à la prestation de services essentiels.

Les états financiers de l'ACPS peuvent être consultés à l'**annexe A**, et les états financiers vérifiés complets pour 2025–2026 peuvent être consultés à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

NOS COMITÉS PERMANENTS

EXÉCUTIF

Glenn Logan*
Shannon Bieman
Dale Connell
Peter Scott

APPELS

Ryan Murray*
Ian Bodnaryk
Dale Connell
Gabriel Provost
Christina Rowan**
Peter Scott
Matt Struthers
Chelsea Tomlinson

VÉRIFICATION ET RISQUE

Roy Klym*
Shannon Bieman
Carl Bolton
Glenn Logan
Peter Scott

PRIX

Carl Bolton*
Andrew Ayre
Roy Klym
Gabriel Provost
Chelsea Tomlinson

GOVERNANCE

Glenn Logan*
Andrew Ayre
Carl Bolton
Roy Klym

COORDINATION INTERFILIALE

Roy Klym*
Colleen Acres
AJ Armstrong
Chris Barker
Kelly Chambers
Jean Dumont
Leigha Beckwith
Sarah Weigum
Tim Montague
Nick Petruic
Jennifer Seward

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Kirstin Bett
Helen Booker
Annie Claessens
Bruce Coulman
Janice Duguid
Greg Gingera
Rale Gjuric
Robert Graf
Michel McElroy
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

SERVICES DE RÉGLEMENTATION

Shannon Bieman*
Stéphanie Cormier
Janice Duguid
Simon Ellis
Kimiko Epp
Milad Eskandri
Bryan Harvey
Joe Hickson
Wendy Jahn
(or designate)**
Philippe Lemaître
Rick Love
André Lussier
Ryan Murray
Lori Oatway
Marc-Antoine Paquet
Lynnell Pomedli
Morgan Webb
Joel Wenaus

* Président

** Observateurs officiels

NOTRE ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de l'ACPS se compose du président, du vice-président, du président sortant et d'un conseiller d'un gouvernement provincial.

ADMINISTRATEURS

L'ACPS est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants de ses membres. Les règlements administratifs de l'ACPS font en sorte que chacune des régions productrices de semences est représentée par au moins un administrateur.

CONSEILLERS

Le conseil est appuyé par neuf conseillers des gouvernements provinciaux, chacun étant nommé par sa ou son ministre provincial de l'Agriculture respectif, et un conseiller pédagogique. En tant que conseillers officiels auprès de l'ACPS et des conseils des filiales, nos conseillers des gouvernements provinciaux contribuent de façon importante à la gouvernance et à l'élaboration des politiques.

Comité exécutif



GLENN LOGAN
Président



SHANNON BIEMAN
Vice-présidente



DALE CONNELL
Président sortant



PETER SCOTT
Conseiller du
gouvernement provincial

Administrateurs

Andrew Ayre, Manitoba
Shannon Bieman, Ontario
Ian Bodnaryk, Saskatchewan
Carl Bolton, Ontario
Roy Klym, Saskatchewan
Nicholas McCardle, Maritimes
Ryan Murray, Manitoba
Lori Oatway, Alberta
Marc-Antoine Paquet, Québec
Gabriel Provost, Québec
Chelsea Tomlinson, Alberta
Trent Whiting, Administrateur affilié

Conseillers

Dr. Bryan Harvey
(OC, SOM, FAIC, DSc, PhD, PAg),
Conseiller pédagogique

Abdelkader Errajaji, Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation du Québec

Krista deMilliano, Ministère de
l'Agriculture et de l'Irrigation de
l'Alberta

Joanna Follings, Ministère de
l'Agriculture, de l'Alimentation et de
l'Agroentreprise

Amy Sangster, Ministère de
l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse

Brenna Schilds, Ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation de
la Colombie-Britannique

Peter Scott, Ministère de
l'Agriculture, de l'Aquaculture et des
Pêches du Nouveau-Brunswick

Matt Struthers, Ministère de
l'Agriculture de la Saskatchewan

NOTRE PERSONNEL

DOUG MILLER	Directeur exécutif et chef de la direction
CAROLINE LAFONTAINE	Chef des opérations
PAM COLES	Administratrice gestionnaire, Finances et administration
MIKE SCHEFFEL	Administrateur gestionnaire, Politiques et normes
GAIL HARRIS	Gestionnaire des normes
TANIA CALVERLEY	Gestionnaire des communications et de la mobilisation
NICK FRASER	Gestionnaire de la technologie
DRAGAN ERAK	Développeur de systèmes d'entreprise
BRIANNA CHOUINARD	Gestionnaire de la certification
EMMANUEL FONDI	Agent de certification et des politiques
JACKIE PRIDHAM	Agente des programmes et de certification
ALEX BOUMA	Agent de certification
MELANIE FARAH-ROY	Gestionnaire, Services à la clientèle
MEAGAN LEBLANC-MONTREUIL	Agente de soutien, Services à la clientèle
BENJAMIN HUNTJENS	Agent de soutien, Services à la clientèle
RANDY PREATER	Conseiller spécial

ANNEXE A

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats

Exercice clos le 31 janvier 2026, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2025

	2026	2025
Revenus :		
Droits de superficie	\$ 1 794 079	\$ 1 685 995
Droits d'adhésion	588 685	571 075
Frais de service à la clientèle	542 617	577 958
Droits de superficie des filiales et droits des filiales payés	718 230	674 251
Droits des parcelles	182 500	190 280
Évaluation pour les inspections ACIA	82 870	57 151
Revenus de l'assemblée générale annuelle	176 259	10 750
Revenus d'investissement et revenus divers	198 632	210 109
	4 283 872	3 977 569
Dépenses :		
Dépenses générales et administratives	3 277 579	3 029 977
Droits de superficie des filiales et droits d'adhésion payés	18 229	674 251
Inspections ACIA	82 870	57 814
	4 078 678	3 762 042
Excédent des revenus sur :		
Les dépenses avant les éléments ci-dessous	205 194	215 527
Autres revenus (charges) :		
Perte sur cession d'immobilisations	(43)	(18 237)
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 205 151	\$ 197 290

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2026, avec informations comparatives pour 2025

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI DANS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2026	2025
Solde déclaré	\$ 2 000 000	\$ 92 329	\$ 1 181 311	\$ 3 273 640	\$ 2 463 067
Excédent des produits sur les charges	–	–	205 15	205 151	197 290
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	–	–	70 492	70 492	613 283
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	21 939	(21 939)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	–	(39 413)	39 413	–	–
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	(43)	43	–	–
Solde à la fin de l'exercice	\$ 2 000 000	\$ 74 812	\$ 1 474 471	\$ 3 549 283	\$ 3 273 640



Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 janvier 2026, avec informations comparatives pour 2025

	2026	2025
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	\$ 39 413	\$ 46 685
Assemblée générale annuelle	234 334	6 661
Créances douteuses	4 573	2 904
Services contractuels	78 210	113 142
Traitement des données	136 984	140 456
Avantages sociaux	293 338	313 562
Honoraires	87 467	88 407
Assurances	54 051	62 752
Internet et service du site Web	6 057	5 359
Droits d'adhésion	38 314	35 156
Fournitures de bureau et papeterie	198	2 644
Services postaux	4 990	5 903
Présentations et commandites	1 000	1 000
Imprimerie	4 147	3 788
Honoraires professionnels	78 950	90 109
Publicité	72 009	99 730
Loyer	17 269	31 867
Location de matériel	2 624	4 733
Salaires	1 773 361	1 656 396
Projets spéciaux	68 598	41 389
Éducation des parties prenantes	17 060	33 487
Abonnements	–	380
Développement technique et développement des données	96 012	114 811
Téléphone	2 043	8 856
Déplacements des administrateurs	83 470	42 735
Déplacements du personnel	83 107	77 045
	\$ 3 277 579	\$ 3 029 977

Remarque : Les dépenses pour l'Assemblée générale annuelle sont les dépenses nettes.



Association canadienne des producteurs de semences
21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6
613-236-0497
seedgrowers.ca.fr